

L'AMÉNAGEMENT DE LA MINOTERIE DOL

En 1902, l'ancienne draperie de La Mure fut transformée en minoterie. Achille Dol, le fils d'Édouard, avait pris la succession de son père décédé en 1886. Il continua pendant quelques années la fabrication de draps avant de fermer l'usine dont l'existence est attestée pour la dernière fois en 1888. Quatorze ans plus tard, il donnait à sa propriété une nouvelle vocation industrielle en y installant un moulin moderne. C'est ce nouveau moulin que ses deux fils Firmin et Joseph déclarèrent au tribunal de commerce de Castellane le 17 décembre 1920 sous l'appellation « Minoterie des Alpes ».

L'idée d'établir une minoterie dans une ancienne draperie s'explique logiquement. Le bâtiment était en effet parfaitement bien adapté à sa nouvelle destination et les transformations nécessaires ne furent pas si importantes. Car les machines pouvaient se glisser facilement dans cette enveloppe architecturale dont les proportions et la division en étages correspondaient bien aux nouveaux besoins. Aujourd'hui, l'histoire du bâtiment se lit encore en façade.

Achille Dol (à gauche) et sa famille vers 1890.





La minoterie Dol vue au début du 20^e siècle et en 2014. On distingue bien la différence de largeur des travées entre l'extrémité du bâtiment et la partie centrale où se trouvent les mécanismes.

On observe ainsi une nette différence entre les quatre travées centrales, derrière lesquelles se trouvent les machines de la minoterie, et celles des extrémités, qui sont beaucoup plus resserrées. Les deux extrémités sont probablement dans leur état de 1827, alors que les travées centrales assez larges trahissent vraisemblablement les travaux consécutifs à la transformation en minoterie.

À l'intérieur, les transformations furent de plus grande envergure. La première d'entre elles consista à imbriquer le réseau des machines dans les différents étages. Les divisions horizontales qu'il fallut éventrer ont été systématiquement rétablies en planchers entièrement composés de bois. Ce matériau est en effet beaucoup mieux adapté aux vibrations incessantes des machines. Son omniprésence dans la nouvelle usine lui confère encore aujourd'hui une ambiance très chaleureuse.



Les quatre broyeurs alignés.

*Double-page suivante :
La Minoterie des Alpes : à droite l'ancien logement de la famille Dol.*

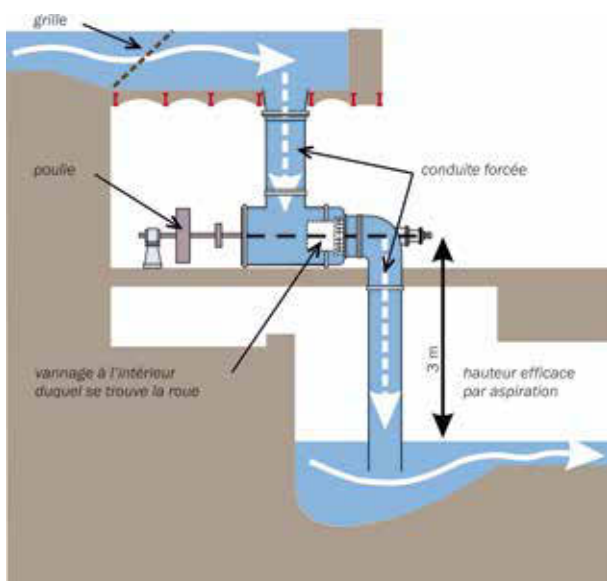




La turbine

L'aménagement de la chute d'eau fut lui aussi entièrement repensé. Les deux roues verticales furent remplacées par une turbine d'un modèle relativement imposant, qui est toujours en place. Elle a été fabriquée par l'entreprise de construction mécanique Chaudel-Page, établie à Belfort et spécialisée dans la construction de turbines et de matériel de minoterie. Ce nouveau moteur exploitait parfaitement la hauteur de chute de 6 m. Étant très facile à surveiller et fournissant un mouvement relativement régulier, il correspondait à un type de turbine assez répandu à la fin du 19^e siècle dans les moulins industriels de taille moyenne. Il présentait une particularité qu'on peut encore observer aujourd'hui. En effet, la turbine n'est pas placée au pied de la chute d'eau mais à mi-hauteur, à l'étage de soubassement. Lorsque le canal était en eau, les trois mètres qui la séparent du niveau du canal d'amenée, à l'étage supérieur, étaient utilisés de manière traditionnelle, grâce à la chute de l'eau dans la conduite forcée* : l'augmentation de la pression à l'intérieur du moteur entraînait la rotation de la roue. Mais l'eau n'était pas ensuite « relâchée » immédiatement dans le canal de fuite. Sa vitesse résiduelle était encore exploitée et même renforcée, grâce au prolongement de la conduite forcée, en aval de la roue, jusqu'au niveau du canal de fuite, à l'étage inférieur. Cette seconde portion de conduite forcée, au diamètre légèrement plus grand que celui de la

Aménagement de la turbine, vue en coupe.





La turbine Chaudel-Page.

Le canal de fuite, vue en 2006 avant sa reprise en béton vers 2008.

